

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2022
RIUNIONE DI I 24 E 25 DI NUVEMBRE DI
2022

2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022
REUNION DES 24 ET 25 NOVEMBRE 2022

2022 / O2/068

**REPONSE DE MADAME BIANCA FAZI A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR JOSEPH
SAVELLI AU NOM DU GROUPE FA POPULU INSEME**

Objet : Moyens de lutte contre les violences faites aux femmes

Madame la Présidente,
Monsieur le Conseiller à l'Assemblée de Corse,

Je vous remercie pour votre question à laquelle je vais répondre au nom de ma collègue Lauda Guidicelli-Sbraggia.

Je vous remercie également pour ces prénoms prononcés dans l'hémicycle. Aucune de ces femmes ne doivent pas être oubliées. Leurs noms doivent nous rappeler que ce fléau est là, que nous devons tous être engagés. Vi ringrazii di core, o Sgiò Cunsigliere, d'avè sceltu 'ssu sugettu. Parlane quì, ghjè fà sente a voce di tutte quelle ch'ùn la si sentenu micca di parlà.

Comme vous l'avez justement dit, la Collectivité de Corse est déterminée à agir pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Dans le cadre de sa politique sociale, la Collectivité soutient de manière constante et significative trois structures : le CIDFF2A (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Corse-du-Sud Aiacciu), le CIDFF2B (Bastia) et la CORSAVEM (Association Corse d'Aide aux Victimes d'Infraction et de Médiation pénale).

Par sa contribution financière et son soutien apportés à ces trois acteurs, la Collectivité de Corse soutient entre autres :

- la mise en place d'un Service spécialisé d'Aide aux femmes victimes de Violences Sexistes (SAVS), qui a notamment pour mission d'accueillir, d'informer les victimes sur leurs droits et de les accompagner dans leurs démarches,
- la gestion du numéro vert SOS Violences qui s'adresse aux victimes de violences conjugales en leur offrant un espace de parole et d'écoute,
- la présence d'un référent local violence à destination des femmes victimes de violences au sein du couple
- plusieurs actions telles que la prise en charge, la prévention et la protection en matière de violences conjugales
- la prise en charge psychologique d'enfants témoins de violences conjugales ou eux-mêmes victimes de violences intrafamiliales.

La Collectivité met à disposition des CIDFF des locaux permettant l'accueil de jour des femmes et de leurs enfants. Nous soutenons également des associations impliquées dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Dans le domaine de la jeunesse, Lauda Guidicelli Sbraggia accorde beaucoup d'attention à ce sujet, qui est souvent au cœur d'ateliers de prévention.

D'ailleurs, comme elle s'y est engagée auprès d'un collectif de jeunes femmes, elle a souhaité dédier un atelier des prochaines assises de la jeunesse au thème des violences sexuelles, celui-ci aura lieu le 15 décembre prochain.

Vous nous interrogez également concernant les premiers pas de l'Observatoire. Le premier travail de recueil d'informations réalisé par l'Observatoire auprès de ses partenaires permet de confirmer la tendance pressentie. Les premiers travaux et données sont toutefois encore parcellaires et ne sauraient représenter la réalité des violences en Corse. En effet, chaque partenaire a sa propre grille de lecture et certaines femmes peuvent se présenter à plusieurs structures quand d'autres ne se signalant pas, ne sont pas comptabilisées. L'Observatoire a pour projet de faire réaliser une enquête approfondie afin de mesurer les violences dans l'ensemble des cadres de vie : famille, études, travail, couple...

Pour renforcer son action, l'Observatoire tisse son réseau peu à peu auprès des acteurs spécialisés en les rencontrant et en participant aux différents échanges. Il développe des outils de prévention et d'information (page internet sur le site d'isula.corsica, messages sur les réseaux sociaux, violentomètres traduits en 4 langues et distribués aux associations et autres partenaires, élaboration d'une plaquette "lutte contre les violences conjugales" à destination des pôles territoriaux et sociaux de la CDC). En partenariat avec l'Observatoire de Seine Saint-Denis, l'Observatoire Corse va adapter des outils de communication sur le thème du questionnement systématique et de l'ordonnance de protection.

Deux groupes de travail ont été réunis notamment avec les associations, afin de dégager avec les acteurs de terrain des lignes directrices pour améliorer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Je vous rappelle que notre Collectivité, avec son Observatoire, est partie prenante de la mise en place en partenariat avec l'Etat et la Communauté d'agglomération de Bastia d'un intervenant social en commissariat et gendarmerie, dédié à ces violences. Nous travaillons à la mise en place d'un dispositif similaire pour Ajaccio.

Par ailleurs, un cycle de formation à destination du personnel de la direction de l'action sociale de proximité va débuter le 28 novembre prochain. Son objectif est d'améliorer le repérage des victimes de violences, leur accompagnement et leur prise en charge au sein des pôles sociaux.

Enfin, je vous informe qu'une conférence va être proposée aux élus corses le 2 décembre prochain, sur les violences faites aux femmes, afin de les sensibiliser et de les informer sur leurs moyens d'action.

Tous les présidents de groupe ont d'ailleurs reçu cette information et nous comptons sur leur présence.

Spèrgu chì a mo risposta vi permetterà di vede che no simu impegnati, assai impegnati, cunvinti chì puvemu cambià e cose. Ghjè l'affare di tutti, di a Cullettività, è di a sucetà.

A ringraziavvi.